



RÈGLES DE LA DEMEURE

RESPECT : Bien qu'il n'y ait pas de voisin à proximité, nous vous demandons d'être respectueux du voisinage en évitant la tenue de party et de rassemblements excessifs après 22h. Pas de musiques après 22h.

NON-FUMEURS : La Maison des Prés est un hébergement sans fumée. Si vous ou vos invités avez fumé à l'intérieur ou encore, avez laissé des traces de cigarettes sur la propriété, un montant de 150 \$ sera prélevé à votre carte de crédit pour les frais supplémentaires de nettoyage. S'il-vous-plaît, ayez la courtoisie de prévoir un cendrier pour l'extérieur. **Merci de ne laisser aucun mégot sur les terrains, stationnement, etc.**

SÉCURITÉ : Assurez-vous de garder la maison verrouillée durant votre absence. Même dans un voisinage sécuritaire, la prudence est toujours de mise. **Assurez-vous de toujours éteindre les chandelles et le feu dans le foyer avant de quitter la maison.** Notez que le plafond du sous-sol est bas, nous vous demandons de rester prudent lorsque vous y accéder pour la lessive ou encore pour le foyer.

ENDROITS INTERDITS D'ACCÈS : La grange est un bâtiment situé à l'arrière de la propriété, il est strictement interdit d'y accéder.

DÔME GÉODÉSIQUE : Le dôme offre une expérience unique et sert de chambre supplémentaire. Il est strictement interdit d'y accéder sauf si cela fait partie de votre forfait d'hébergement. Dans le cas où l'accès est autorisé, retirez vos chaussures, **ne jamais porter de bottes ou de chaussures dans le dôme.**

RECYCLAGE : SVP, utilisez le contenant mis à votre disposition pour les matières recyclables afin de minimiser les déchets. Vos déchets et recyclages doivent être disposés dans les bacs prévus à cet effet. Les bacs noirs pour les déchets et les bacs bleus pour le recyclage. Ils sont situés à l'avant de la maison adjacent au stationnement.

LITERIE FOURNIE : La literie se trouvera sur place à votre arrivée (avec les lits déjà faits) draps, oreillers, couvertures, serviette à main, descentes de bain, débarbouillettes, linges à vaisselle et éponge vous sont fournis, de même qu'une serviette de bain par invité-e.

CUISINE ET BBQ : Nous fournissons le savon à vaisselle et à lave-vaisselle, le papier de toilette, le papier mouchoir, le sel, le poivre, les herbes et épices de base, de l'huile de cuisson, du sucre, des filtres à café et le propane pour le BBQ. Vous demeurez responsable de nous aviser dans le cas où vous manquez de gaz propane. Simplement nous aviser afin que nous puissions passer pour effectuer un remplacement.

BRIS : Si vous trouvez un équipement endommagé/brisé, vous devez nous le signaler immédiatement. Si, en cours de séjour, un bris survient, vous avez la responsabilité de nous informer immédiatement.

Initiales locataire





LIVRES ET JEUX : Les divers livres et jeux sont pour agrémenter vos temps libres. Utilisez-les à votre gré et assurez-vous de les laisser en bon ordre pour les prochains visiteurs. Quant aux livres, nous vous encourageons à en laisser derrière vous si vous prenez l'initiative de faire un échange. SVP nous aviser par écrit afin d'obtenir notre accord pour faire l'échange.

SPA : Un luxueux spa jacuzzi extérieur pouvant accueillir un maximum de 6 personnes à la fois est à votre disposition, inclus avec la durée de votre location d'hébergement. La prudence et le civisme sont de mise lors de son utilisation, vous demeurez responsable des accidents et des bris occasionnés par négligence de votre part. Vous demeurez également responsable de tenir le spa propre et bien rempli d'eau. Nous vous conseillons fortement de prendre une douche avant son utilisation et d'éviter d'apporter de l'alcool à proximité du SPA. Un montant de 200 \$ sera prélevé à votre carte de crédit dans le cas où le spa est laissé dans un état lamentable.

FEU DE CAMP : Avant de faire un feu, il faut absolument vérifier s'il n'y a pas d'interdiction de feux à ciel ouvert : <http://www.sopfeu.qc.ca/fr/>. Si l'indice est jaune ou rouge, il est impérativement défendu d'allumer un feu sous peine d'expulsion.

FOYER : La maison comprend un foyer de chauffage au bois situé au sous-sol. SVP demeurez prudent lors de son utilisation, une surveillance est de mise.

BOIS POUR LE FOYER : Nous fournissons le bois pour utilisation avec le foyer seulement. Vous trouverez des bûches de bois secs à proximité de la porte d'entrée du sous-sol située en arrière de la propriété. La quantité de bois est généreuse, et vous avez également du papier-journal pour allumer le feu.

EAU POTABLE : La Maison des Prés est alimentée en eau par le réseau d'aqueduc municipal donc, très propre à la consommation !

FENÊTRES : Pour bien aérer, vous pouvez ouvrir les fenêtres. Toutefois évitez de le faire inutilement si l'air conditionné est en fonction.

MAINTENANCE : Ne pas porter de bottes ou de chaussures dans la maison, les planchers sont neufs et nous voulons les conserver en excellent état.

Aussi, bien que nous fassions notre possible pour ne pas vous déranger, il se peut que nous devions, durant votre séjour (et selon la saison) faire quelques travaux d'entretien tels que tondre la pelouse ou déneiger l'entrée véhiculaire.

AVANT DE QUITTER : SVP, laissez la maison et le terrain dans le même état que vous les avez trouvés à votre arrivée. SVP évitez de laisser de la vaisselle sale dans l'évier ou dans le lave-vaisselle ! Nous vous demandons de quitter la maison pour 10 h. Si vous avez prévu de quitter plus tard, veuillez nous aviser la veille.

BRIS ET RESPONSABILITÉ : Si des bris majeurs devaient survenir et que vous en êtes responsables, la Maison des Prés (9341-6691 QUEBEC INC.) pourra débiter votre carte de crédit pour le montant du remplacement ou de la réparation de l'item brisé ou pour effectuer le ménage supplémentaire causé par vos actions.

Initiales locataire

